

Abbaye de Belval

SÉMINAIRES

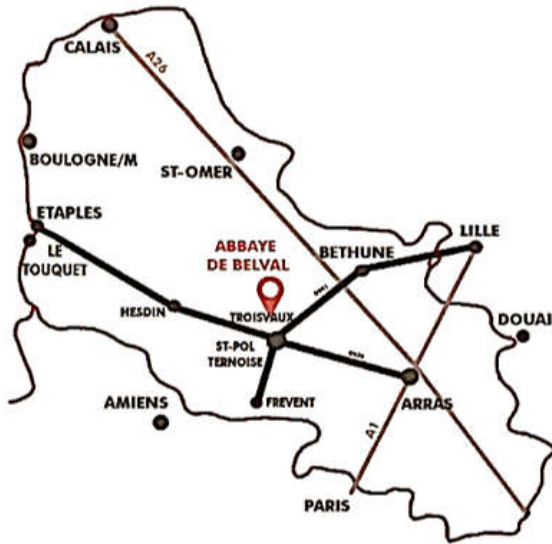


437 RUE PRINCIPALE
HAMEAU DE BELVAL
62130 TROISVAUX



ABBAYE DE BELVAL.FR

L'ABBAYE



Pour vivre une expérience nouvelle, venez au cœur de l'Abbaye de Belval !

Nichée dans les collines de l'Artois, au creux d'un vallon boisé où coule la Ternoise...

L'Abbaye propose un service d'hôtellerie, une restauration avec des produits locaux, un lieu insolite et des salles spacieuses et pleines de charme.

Notre structure permet d'accueillir des groupes de 10 à 150 personnes.

Une équipe professionnelle vous aidera à organiser votre événement et à faire de votre séjour une réussite.

Pour toute demande d'informations, devis et réservation, veuillez nous contacter :

☎ **03.21.04.10.14**

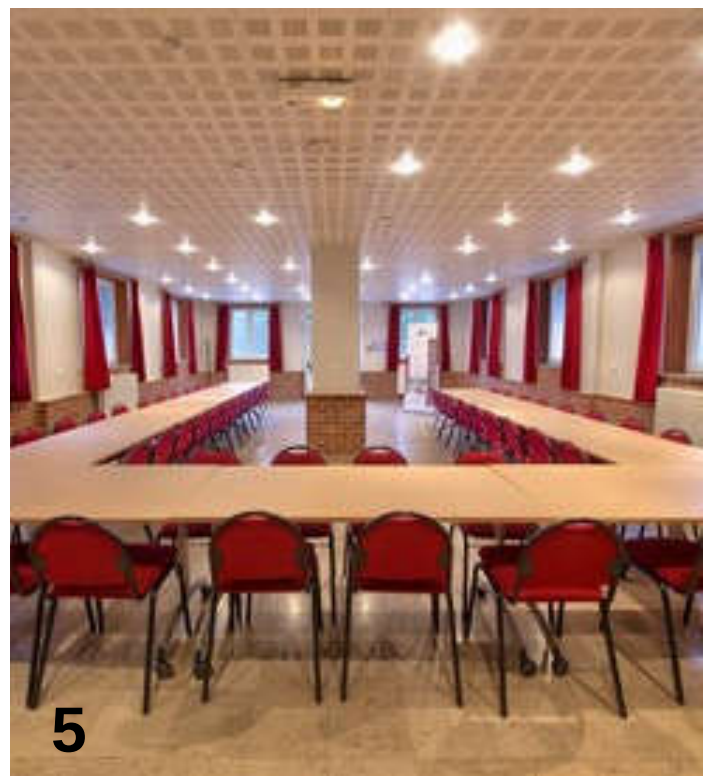
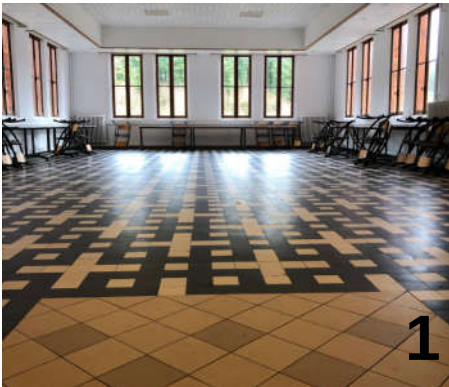
ou par mail à

hotellerie@abbayedebelval.fr




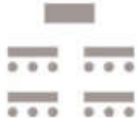

Nous vous souhaitons la bienvenue à l'Abbaye de Belval !



LES SALLES



LES SALLES

<i>Salles</i>	Surface En m ²					
<i>1 : Salle de l'Ouvroir</i>	139m ²	120	40	48	42	100
<i>2 : Le Réfectoire</i>	164m ²	150	44	52	42	—
<i>3 : Le Scriptorium</i>	87m ²	72	32	40	16	—
<i>4 : Le Grand Chapitre</i>	139m ²	120	40	48	42	—
* <i>5 : Notre-Dame du Val</i>	88m ²	60	26	—	—	60
* <i>6 : Salle Beaulieu</i>	12.5m ²	—	—	10	—	—
* <i>7 : Salle Vauclair</i>	12,5m ²	—	12	12	12	—
<i>8 : Bibliothèque</i>	90m ²	80	34	42	16	—

Équipements :

- WiFi (*uniquement dans certaines salles)
- Paperboard
- Bouteilles d'eau
- Vidéoprojecteur
- Equipement audio sur demande (BOSE)

Besoin d'une prestation ?

accueil café, pause
matinée, déjeuner, pause
après-midi, dîner,
nous sommes
à votre disposition.





LA RESTAURATION



Laissez-vous tenter par ...

... une quiche au fromage de Belval, une carbonnade à la bière de Belval et une tarte à la rhubarbe du jardin pour régaler ses papilles !



Pour une demi-pension ou une pension complète (+10 personnes) notre offre restauration vous permet de découvrir les produits de l'Abbaye (fromage, bière, miel) tout au long de votre repas durant la durée de votre séminaire. Repas servi à table ou buffet froid, cocktail, ...

N'hésitez pas à nous consulter pour connaître nos propositions et nos tarifs.





L'HÔTELLERIE

Vous devez rester plusieurs jours ?

Nous vous proposons de loger dans une de nos chambres : simple, double ou twin.

Equipements :

Douche
Produits de bain
WiFi gratuit

Petit-déjeuner :

Profitez d'un petit déjeuner (buffet) avec thé ou café, pain, céréales, beurre, miel, confiture ...





LES ACTIVITÉS

Prolongez vos réunions par un moment de détente ou de découverte

Nous vous proposons différentes activités au coeur ou aux alentours de l'abbaye

- Découverte du patrimoine avec une visite de l'abbaye, visite du donjon de Bours...
- Dégustations : fromages, bières...
- Parcours randonnée avec le circuit St Benoît
- Prestations en partenariat avec Ternois Bien-Être
- Événements culturels selon période : expositions, concerts...
- Visite du jardin de Marie-Ange à Croisette et dégustation de produits
- Découverte de l'abeille et de l'apiculture avec Sébastien Hoguet





CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. CONFIRMATION DE RESERVATION:

Toute réservation n'est confirmée qu'après retour du devis établi par l'hôtellerie, signé avec apposition de la signature du client et la mention « Bon pour accord ».

2. GARANTIE DE PRIX:

Les tarifs indiqués sont susceptibles de modifications sans préavis.

Les tarifs confirmés sur le devis de l'hôtellerie sont fermes pour trois mois (date du devis). Passé ce délai, ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions économiques, les tarifs applicables étant alors ceux en vigueur le jour de la manifestation.

3. GARANTIE DES CHAMBRES ET COUVERTS :

Chambres : Le nombre exact de participants devra être confirmé 72 heures avant la date de la manifestation. Ce sont ces nombres (chambres et couverts) qui constitueront la base minimale de facturation. La direction de la SAS Abbaye de Belval se réserve le droit d'annuler la réservation si des événements de force majeure ou de cas fortuits l'y contraignent (grève, dégâts des eaux, etc...)

4. HEURES SUPPLEMENTAIRES POUR OUVERTURE TARDIVE

Après 00H pour le soir et après 18H pour le midi, des frais de personnel vous seront facturés, par heure supplémentaire et par personne en service, sur la base des tarifs en vigueur.

5. ASSURANCE—DETERIORATION—CASSE—VOL :

En aucun cas, l'hôtellerie ne pourra être tenue responsable des dommages de quelque nature que ce soit, en particulier incendie ou vol, susceptibles d'atteindre les objets ou le matériel déposés à l'occasion de la manifestation, objet de la présente réservation. L'organisateur s'engage à remettre en son état original et à ses frais les lieux qui auront été occupés, en cas de détérioration.

Nous informons notre aimable clientèle que l'accès à l'intérieur de l'enceinte de l'Abbaye est strictement interdite excepté si celle-ci est accompagnée d'un membre du personnel de l'Abbaye de Belval.

6. CONDITIONS :

50 % du montant prévisionnel de la commande seront demandés à titre d'acompte. Le non paiement de cette somme pouvant entraîner l'annulation de la réservation. Toute annulation faite à moins de 30 jours de la date de la manifestation entraînera le non remboursement de l'acompte versé.

Toute annulation faite à moins de 72 heures de la date de la manifestation entraînera la facturation de la commande (boissons incluses).

7. MODALITÉS DE PAIEMENT

Toute facture d'un montant inférieur à 250.00 euros (deux cent cinquante euros) devra être réglée intégralement au comptant au moment du départ du client.

Nos factures sont payables dès réception.

En cas de retard de paiement, le client encourt des pénalités de retard sur la base d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal.

8. CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION :

Toute contestation relative au présent contrat sera de la seule compétence du Tribunal du lieu de situation de l'hôtellerie.

9. RECOMMANDATIONS :

L'organisateur s'oblige à n'inviter que des personnes dont le comportement ne soit susceptible, en aucune manière, de porter préjudice à l'hôtellerie qui se réserve le droit d'intervenir si nécessaire. Le client ne pourra apporter de l'extérieur ni boisson, ni aucune denrée alimentaire.